

Nos réf. : JD/DB/MCR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 30/06/2011	L'an deux mil onze le douze juillet à dix huit heures trente
DATE D’AFFICHAGE : 12/07/2011	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 17 Votants : 26</i>	Présents : KNEPPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, PETIT Betty, MAKSOUH Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MANIAS Marcel, GRILLOT Fabienne, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MONNIN Jean-Pierre (arrivé à 19h05), CHATELAIN Pierre, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, Excusés : MORENO Christine a donné procuration à PERRON Danièle, GROSJEAN Laurence a donné procuration à GRIFFON Pierre, JACQUOT Laurent a donné procuration à BELZ Christian, FONTAINE Dalila a donné procuration à PETIT Betty, RENOUX Alain a donné procuration à KNEPPERT Pierre, MORASCHETTI Elisabeth a donné procuration à MERAUX Jocelyne, RADREAU Sophie a donné procuration à MAKSOUH Mourad, PAGNOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie a donné procuration à MOUHOT Marcel, GIRARD Jean-Claude.
OBJET : <i>Subventions exceptionnelles</i>	Monsieur Pierre CHATELAIN est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité et au vu des rapports de la Commission « Vie des Sociétés » de mai et juin 2011, alloue des subventions exceptionnelles aux associations suivantes :

- Société de Tir : 1 700 €
- Société Motardwars : 400 €
- Société Tennis de Table : 790 €
- Société Karaté : 300 €
- Société Hand-ball : 222 €

Les sommes seront prélevées sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2011 article 6574.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus,



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 12/07/11
Publiée le 12/07/11
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire

